

Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Préfecture des Hauts-de-Seine

Département des Hauts-de-Seine

**PLATEFORME FLUVIALE DE TRANSIT  
ET DE TRAITEMENT DE TERRES ET  
MATÉRIAUX DE DÉCONSTRUCTION, ET  
PRODUCTION D'ÉCO-MATÉRIAUX  
SUR LA COMMUNE DE GENNEVILLIERS**

Enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale pour le transit de terres dangereuses au titre des rubriques 3550 et 2718 (selon les articles L511-A, L517-2 et R512-1 à R516-6 du Code de l'Environnement) sur la commune de Gennevilliers, présentée par la société SOLVALOR IDF

**Complément au procès-verbal de  
synthèse des observations**

## Table des matières

1 Bilan de l'enquête publique.....	3
1.1 Délibération du Conseil municipal de Gennevilliers.....	3
1.2 Observations du commissaire enquêteur.....	3

# 1 Bilan de l'enquête publique

## 1.1 Délibération du Conseil municipal de Gennevilliers

La délibération du conseil municipal de Gennevilliers en date du 17 novembre 2021 a été transmise au commissaire enquêteur par courriel le 23 novembre.

Le Conseil municipal a donné un avis favorable à la demande déposée par la société SOLVALOR sous réserve que celle-ci :

- s'assure que les émissions sonores ne dépassent pas le seuil autorisé en période d'exploitation ;
- contrôle la quantité de poussières rejetées dans l'atmosphère au droit et à proximité des installations ;
- respecte les procédures envisagées pour maîtriser les scénarios simulés ;
- mette en place une formation continue du personnel ;
- limite l'impact du trafic routier et favorise le trafic fluvial ;
- respecte scrupuleusement les prescriptions qui seront énoncées par le Service des Installations Classées ;
- s'engage à participer aux exercices de sécurité incendie concernant le site SEVESO.

## 1.2 Observations du commissaire enquêteur

**En complément des demandes émises dans le PV de synthèse des observations du 18 novembre, le commissaire enquêteur demande à la société SOLVALOR de prendre en compte les réserves émises par le Conseil municipal de Gennevilliers et d'y apporter ses réponses point par point.**

Fait à Levallois-Perret le 23 novembre 2021

François Huet

Commissaire-enquêteur

